

<https://inspection-oullins.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article104>



NOUVEAUX PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT 2015

- Circonscription -

Publication date: lundi 4 janvier 2016

Copyright © Oullins - Tous droits réservés

BO Spécial N°11 du 26 novembre 2015 : programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège

Des nouveaux programmes articulés au socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

Les nouveaux programmes d'enseignement de l'école et du collège assurent l'acquisition des connaissances et des compétences fondamentales. Ils déclinent et précisent les objectifs définis par le nouveau **socle commun**, articulé autour de cinq domaines :

-Les langages pour penser et communiquer

-Les méthodes et outils pour apprendre

-La formation de la personne et du citoyen

-Les systèmes naturels et les systèmes techniques

-Les représentations du monde et l'activité humaine

Ces nouveaux programmes sont conçus par cycle, ils reposent sur une conception nouvelle. Ils s'inscrivent dans un projet global plus attentif à la diversité de leurs rythmes d'acquisition.

Le cycle 1 : école maternelle

Le cycle 2 : CP-CE1-CE2

Le cycle 3 : CM1-CM2-6ème

Le cycle 4 : 5ème-4ème-3ème

Le programme de chaque cycle est organisé en trois parties complémentaires :

-Le volet 1 présente les principaux **enjeux et objectifs de formation du cycle**, dans la perspective globale de la **scolarité obligatoire** et de l'acquisition progressive de la **culture commune définie par le socle commun**

-Le volet 2 rassemble les **contributions des champs disciplinaires** ou disciplines à l'acquisition de chacun des **cinq domaines de formation du socle commun**

-Le volet 3 précise, par champ disciplinaire ou discipline, les **niveaux de maîtrise attendus à la fin du cycle**, les **compétences et les connaissances à acquérir et mobiliser**.

Ce volet 3 précise aussi des **pistes de méthodes, de démarches et d'outils** auxquels les enseignant/e/s peuvent recourir, des **repères de progressivité pour organiser la formation des élèves durant les trois années du cycle**

